



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet et téléphone

Question écrite n° 124392

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise en place de logiciels de contrôle parental sur les « *smart phones* » et les ordinateurs. Ces logiciels permettent aux parents de filtrer l'accès à internet. Les parents doivent l'activer à chaque fois sur l'appareil en question, mais ils n'y pensent pas systématiquement malgré les différentes campagnes d'informations. La précaution n'est donc pas prise en amont. Il lui demande s'il ne pourrait pas être envisagé que les logiciels de contrôle parental soient automatiquement installés par les fournisseurs afin que des mineurs ne soient pas confrontés à des sites réservés aux majeurs. Si la mise en fonctionnement du logiciel était inversée, la désactivation sur simple demande de la personne majeure titulaire de l'abonnement pourrait être effectuée.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124392

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12968

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)